

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2025 12 01 005

Nombre de conseillers :

En exercice 15

Présents 12

Pouvoirs 2

Votants 14

L'an deux mil vingt-cinq, le premier du mois de décembre à 20h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 24 novembre 2025

Présents : MM Michel CHANEL Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Patrice REVOL Nathalie AZNAR Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Justine JAMBON Amélie RAPHAEL Rémi BOZONNET Séverine RODET

Pouvoirs : Stéphane GEORGE à Yves GALIEGUE Lydia LEAO à Justine JAMBON

Absents : Ludivine GONNET

Secrétaire de séance : Nathalie AZNAR

OBJET : bâtiment salle de sports – fermeture mezzanine

Monsieur le Maire indique que le bureau d'études mandaté a étudié la faisabilité de la fermeture de la mezzanine. Après rencontre et échange avec SOCOTEC ainsi que le SDIS il s'avère que pour réaliser cette opération la dalle devra être coupe-feu. Or, après renseignements et avis du bureau d'études structures, la dalle de la mezzanine n'est pas coupe-feu.

L'étude s'arrête là. La facture partielle pour le temps passé et la mission réalisée parviendra en mairie sous peu. La suite de la mission devra être réalisée par un architecte agréé car ce bâtiment est un ERP de 3^e catégorie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Autorise monsieur le maire à mandater un cabinet d'architecte pour la mission de mise en conformité coupe-feu de la dalle de la mezzanine de la salle de sports.**
- **Autorise monsieur le Maire à faire mandater la facture du projeteur pour la mission réalisée.**

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 1^{er} décembre 2025

Michel CHANEL - Maire